



L'ÉDITO DU MAIRE

Bonjour à tous,

Nous voici au Printemps, les jours rallongent, la nature reprend vie !

Sur notre commune le printemps est aussi une saison riche en événements, chasse aux œufs, goûter des anciens, salon, exposition, spectacles le choix est vaste !

Avec l'arrivée du printemps, nous avons également le plaisir d'accueillir sur notre commune une fleuriste près de la gare pour égayer nos intérieurs !

Voici un point sur les travaux sur notre commune :

• **Travaux d'assainissement et gaz** : Les travaux sont enfin ter-

minés dans les rues de la Mairie, Gambetta et Chopin. Merci à tous pour votre patience !

• **Centre aéré et nouvelle cantine** : Les travaux ont commencé pour ce grand projet. La durée prévue pour la construction est d'environ 18 à 24 mois. Ce site réunira les écoles, la cantine et le centre aéré. C'est l'un des projets phares de notre mandat actuel.

• **Karting** : les travaux sont également finalisés, et l'ouverture est prévue très prochainement.

• **City stade** : ouverture prévue le 12 Avril. Nous avons pris un peu de retard en raison des conditions météorologiques, mais les jeunes

auront à disposition un terrain derrière la mairie.

J'en profite pour m'adresser particulièrement aux jeunes pour leur demander de respecter ces équipements ainsi que les notes de service affichées. Ces équipements, nous les avons conçus pour vous, nous avons y avons investi beaucoup de temps et d'argent je compte donc sur vous !

Bonne lecture à tous et au plaisir de vous croiser sur les nombreux événements organisés sur notre village !

Bonne lecture

Le Maire, Daniel DOMETZ

INFOS PRATIQUES



Balayage Mécanisé

14, 15 et 16 avril
19, 20 et 21 mai

Merci de ne pas laisser vos véhicules sur les voies publiques ces jours-là.



Déchets verts

tous les vendredis d'avril

Merci de ne pas sortir vos déchets verts avant la veille au soir.



Nouveau planning Sigidurs

Un nouveau calendrier de collecte des déchets, remplaçant celui en cours, sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres dès le mois d'avril.

Il fait suite à la mise en place d'un tout nouveau marché de collecte des déchets impliquant une réorganisation des tournées et de certaines dates de collecte.



saint-mard77.fr



UN PEU DE CIVISME

La Mairie continue de recevoir de nombreuses plaintes concernant le non-respect des règles de vie en commune. Parmi les incivilités signalées : stationnement désordonné près des écoles, excès de vitesse en zone résidentielle, entrées de garages obstruées, nuisances liées aux chiens (abolements, divagations, déjections sur la voie publique).

Pour préserver une commune agréable à vivre, veillons à respecter les règles d'hygiène et de sécurité au quotidien. Le civisme est l'affaire de tous !

P. Leproust

BRUITS DE VOISINAGE

Avec l'arrivée du printemps, nous tenons à vous rappeler l'importance de **respecter la tranquillité de tous** en veillant à utiliser les outils électriques, tondeuses et équipements thermiques en extérieur uniquement aux horaires autorisés.

Du lundi au vendredi :
de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h

Les samedis :
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30

Les dimanches et jours fériés :
de 10 h à 12h

Merci de bien vouloir respecter ces horaires.

P. Leproust

DÉMARCHAGES À DOMICILE

Pour information **aucun démarchage n'est autorisé par la commune** par arrêté Municipal N°= 020/2023 du 29 septembre 2023.

Tout constat doit être signalé auprès des services de Gendarmerie.

P. Leproust

47^{ÈME} CONGRÈS DE L'UNC 77

La ville a accueilli le 6 avril le 47^{ème} Congrès de l'UNC 77. À cette occasion la section UNC de Saint-Mard a organisé avec le concours de la mairie, l'école Primaire, l'ASSM Foot et de nombreux bénévoles, un Rassemblement Patriotique qui avait pour thème : La transmission et le partage.

À cette occasion, un chèque été remis au bénéfice des Orphelins des Pompiers de Seine et Marne.

Le sous-préfet et de nombreux élus nous ont fait l'honneur d'être présents pour commémorer cet événement départemental.

*Michel HUET nouveau Président
UNC Saint Mard*



PROTOXYDE D'AZOTE : UN DANGER POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Le protoxyde d'azote, connaît un usage croissant chez les adolescents en quête de sensations fortes. Inhalé à partir de cartouches utilisées à l'origine pour la cuisine, ce gaz présente de **graves risques pour la santé**.

S'il procure une sensation d'euphorie temporaire, le protoxyde d'azote peut provoquer des migraines, vertiges, nausées et, en cas d'usage répété, entraîner des troubles neurologiques (perte de sensibilité, troubles moteurs) voire des lésions irréversibles du système nerveux. Une consommation excessive peut aussi causer des asphyxies et des arrêts cardiaques.

Au-delà des dangers sanitaires, il pose également un **problème environnemental majeur**. Les cartouches, souvent jetées dans la nature, sont difficiles à recycler et polluent durablement. De plus, ce gaz est un puissant gaz à effet de serre, 300 fois plus nocif que le CO₂, contribuant ainsi au réchauffement climatique.

Face à ce phénomène inquiétant, il est essentiel de rester vigilant et d'alerter sur les risques liés à son usage détourné.

D.Dometz

ARTISANS ET COMMERÇANTS EN LUMIÈRE ...

» Venez découvrir un service de qualité et un accueil chaleureux dans votre pressing familial de Saint-Mard. Nous sommes à votre écoute pour répondre à tous vos besoins !

Depuis 2018, notre pressing vous accueille avec un service de proximité alliant professionnalisme et convivialité. Spécialistes de l'entretien textile, nous prenons soin de vos vêtements avec des techniques adaptées pour un nettoyage impeccable et respectueux des tissus.

En plus du pressing, nous vous proposons des services pratiques pour vous faciliter la vie au quotidien :

- **Retouche** : ajustements, ourlets, réparations...
- **Clé minute** : reproduction rapide de vos clés
- **Cordonnerie** : réparation de chaussures/semelles, entretien cuir.
- **Plaques d'immatriculation**

Mardi - Vendredi : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 19 h
Samedi : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 18 h
Dimanche & Lundi : Fermé

Pour ☑ d'infos

27^B av. de la Gare
09 82 40 45 00

AGENDA

AVRIL

vendredi
11

Stand-Up Elie Semoun
Saint-Mard en scène
organisé par la municipalité
📍 Salle des Tournelles

dimanche
13

Repas des anciens
organisé par la municipalité
📍 Gymnase des Pailleux

dimanche
20

Chasse aux œufs
organisé par la municipalité
📍 Annexe de la mairie

MAI

dimanche
4

Thé dansant
organisé par le club du Bel Automne
📍 Salle des Tournelles

vendredi
16

à dimanche
18

Exposition Peintures et Vitraux
organisé par l'association Art en Goële
📍 Salle des Tournelles

vendredi
16

& samedi
17

Salon du bien être et du shopping
organisé par L. Krief et la municipalité
📍 Espace J.B Santucci

dimanche
18

Cyclotourisme / Marche Randonnée de la Saint-Médard
organisé par le club de cyclotourisme
📍 RDV à l'annexe de la mairie

samedi
24

Grand Loto
organisé par l'ASSM Football
📍 Salle des Tournelles

Pour ☑ d'infos

bel.automme11@gmail.com
06 18 06 35 17

THÉ DANSANT

Le Club du Bel Automne vous invite à un après-midi festif et convivial à l'occasion de **son Thé dansant, animé par l'orchestre Musette Dany Salmon Junior**.

Le **dimanche 4 mai** 2025, de 14h à 18h à Salle des Tournelles – 7 Bd de la République, Saint-Mard

Tarif : 12 € (boisson + collation incluses)

Ouvert à tous sur réservation au 06 18 06 35 17

Date limite d'inscription : mardi 29 avril 2025

Venez partager un moment chaleureux en musique !

CARTE D'IDENTITÉ & PASSEPORT

Depuis le 2 août 2021, toute demande de carte nationale d'identité ou de passeport doit être précédée d'une **pré-demande en ligne** sur service-public.fr. Cette procédure garantit un traitement plus sécurisé et dispense l'usager de remplir un dossier papier au guichet **d'une mairie équipée d'une station d'enregistrement**. Toutefois, les pièces justificatives restent obligatoires.

Notre mairie n'étant pas équipée, vous devez prendre rendez-vous dans une mairie dotée d'une station d'enregistrement. Parmi les communes les plus proches :

Mairie de Dammartin, Mairie de Meaux (y compris les mairies annexes de Meaux, Beauval et Dunant), **Mairie de Nanteuil-lès-Meaux, Mairie de Lizy-sur-Ourcq**
(Liste non exhaustive)

D.Dometz

INTERDICTION DE STATIONNER

Les travaux pour la construction d'une nouvelle cantine et d'un accueil de loisirs ont commencé !

Depuis le 3 février 2025, **tout stationnement est interdit dans l'enceinte de l'espace Armand Lanoux** :

- Au niveau du Point I
- Rue Curie, à l'entrée de l'espace Armand Lanoux

Merci de votre compréhension et de votre coopération.

D.Dometz

RANDONNÉE DE LA SAINT-MÉDARD

Dimanche 18 mai, le club de cyclotourisme de Saint-Mard vous propose sa randonnée de la Saint-Médard. Au programme : **5 circuits de vélo route**, 26 km pour les débutants, 47, 75, 91 ou même 121 kilomètres pour les plus aguerris. Les parcours sont fléchés et des points de ravitaillement sont prévus sur chaque parcours.

Et pour ceux qui préfèrent la marche, **une randonnée pédestre**, encadrée par des membres du club et en groupe, est également organisée.

Les départs se font entre 7h et 9h30 pour les cyclos et à 8h30 pour la marche (annexe de la mairie). Ouvert aux licenciés, comme aux non-licenciés.

Pour ☑ d'infos

cyclostmard@gmail.com

06 32 80 71 82

RETOUR EN IMAGES

Formidable soirée avec Alison Arngrim alias Nellie Oleson la vedette de la série la petite maison dans la prairie. Un amour de femme et de comédienne. Merci à Patrick Loubatière, son complice, et à tous ceux qui m'ont aidé à la réussite de ce spectacle.



J.Foret

Le 14 février, sur le thème de l'amour, les élèves, en compagnie de leurs professeurs, ont eu la chance de se produire lors d'une audition consacrée aux morceaux romantiques. La salle, ornée pour la Saint-Valentin, a été remplie des applaudissements de leurs familles, créant une ambiance festive et émotive.

H.Majchrzak



Pour célébrer l'arrivée de l'année 2025, les membres du bureau de l'École de Musique « Bernard Teillard » ont organisé un après-midi festif le 26 janvier, comprenant un goûter dansant à la salle des Tournelles. L'événement a été animé avec générosité par le groupe de musiciens « DEAMS », offrant aux élèves et à leurs familles l'occasion de vivre un moment chaleureux et convivial, agrémenté de galettes et de douceurs. Monsieur le Maire, accompagné de son équipe municipale étaient également présent.

H.Majchrzak



Le 9 janvier 2025, le collège de Saint Mard a célébré la galette des rois. M. Fourmy Reux, le nouveau principal, accompagné de son équipe, a organisé une journée spéciale consacrée à cette tradition pour le personnel et les enseignants. Ce fut un moment chaleureux, propice à la convivialité et aux échanges, le tout dans une atmosphère agréable. Parallèlement, à la cantine, tous les élèves ont eu l'opportunité de déguster la galette lors de leurs repas et de désigner leurs reines et rois.

H.Majchrzak

SÉCURITÉ

Afin de prendre les mesures propres à assurer le bon ordre, la sûreté et la sécurité, une zone de stationnement réglementée « zone bleue » a été mise en place.

Elle se situe face aux numéros **21, 22, 24, et 30 de la rue de la Mairie** par arrêté Municipal N°006/2025 du 19 mars 2025.

Le **stationnement est limité à 3 heures** (entre 9 h et 17 h) sauf samedi, dimanche, et jours fériés.

Merci de bien vouloir respecter cette nouvelle réglementation.

P. Leproust

ARTISANS ET COMMERÇANTS EN LUMIÈRE ...

” Agent général AXA Prévoyance & Patrimoine, installé depuis

janvier 2024, mon cabinet est spécialisé dans la protection financière des personnes et des revenus. J'interviens à la fois sur le **Particulier et Professionnel**, mais également en entreprise.

Mon cœur de métier est tout ce qui touche à la **Prévoyance** : décès, arrêt de travail, invalidité et santé, mais c'est également tout ce qui concerne l'épargne de mes clients, de l'optimisation fiscale à l'optimisation de la transmission du patrimoine.

Mon travail consiste, grâce à une spécialisation et une méthode précise, à apporter des solutions adaptées, simples et efficaces, pour conforter votre **Protection Financière**.

N'hésitez pas à me contacter pour convenir d'un rendez-vous, à mon cabinet ou à votre domicile.

Pour d'infos

Mme Charmila THANANJEYAN
charmila.thananjeyan.a2p@axa.fr
07 54 82 36 86

COLIS DU 14 JUILLET

Pour bénéficier des **bons alimentaires du 14 juillet 2025, offert par le C.C.A.S**, vous devez répondre aux critères suivants :

- Être âgé de 65 ans et plus au 31 décembre 2024.
- Vivre sur la commune depuis plus d'un an.
- Ne pas être déclaré comme contribuable en 2024 (revenu 2023 < 30 000 €).

Pour recevoir vos bons, merci de vous présenter à la mairie avec votre avis d'imposition, votre carte d'identité et un justificatif de domicile **avant le 7 juin**.

M.F Lefevre

STATIONNEMENT POIDS-LOURDS

Par arrêté Municipal N°015/2024 du 30 décembre 2024, il est interdit aux véhicules de plus de 3.5 T de stationner dans les Lotissements : **du Carrouge, le Clos, les Fontaines, la Haie Gauthier et la Vigne de Pâques** sauf autorisations spéciales.

P. Leproust

LE BILLET D'HUMEUR DE JACKY

Ah ! Le printemps! Cette magnifique saison ou nos mères nous apprenaient le nom des fleurs, des oiseaux, des poètes, de la beauté des choses, cette magnifique saison ou nos frères aînés nous expliquaient pourquoi nous regardions les filles différemment sans avoir envie de leur tirer les cheveux. Nous cherchions des mots nouveaux pour briller auprès de nos petits camarades, on souriait niatement à ces jeunes filles en fleur, nous étions heureux !

Aujourd'hui les mots du printemps sont anxiogènes.

Ça suffit la rhétorique de tous ces sophistes : économie de guerre, effort de guerre, armement, budget militaire, haine, racisme, antisémitisme, mais bon sang faites nous rêver, remplacez tous ces mots par : Paix et Amour, pratiquez l'humanitaire comme religion, soyez humain, c'est ce que vous êtes, devenez humanitaire ! Le monde en a besoin. J'aime cette pensée de G.B. SHAW : les hommes politique et les couches doivent être changés souvent ... et pour les mêmes raisons.

Allez, je retourne voir pousser mes fleurs.

À VOUS DE JOUER

	4					1	
		6				2	
2	1		8	6	3		7 9
	5		4		9		2
4							1
	7		3		5		8
3	2		7	9	1		6 8
		9				3	
	8						9

Solutions sur le site de la mairie

ÉTAT-CIVIL



Naissances

Olivia NALLAMOUTOU, née le 11/02/2025

Ezeckiel MARCHAIS MIJAJLOVIC, né le 09/03/2025

Anis JEMAI, né le 13/03/2025

Mariages

M. Mohamed BOUAZZAoui & Mme Athyna OLYMPIO, le 15/02/2025



Décès

Mme Elisabeth MANGIN veuve RENAUDET, décédée le 28/02/2025

M. Michel PERROT, décédé le 27 mars

M. Serge COMTE, décédé le 27 mars

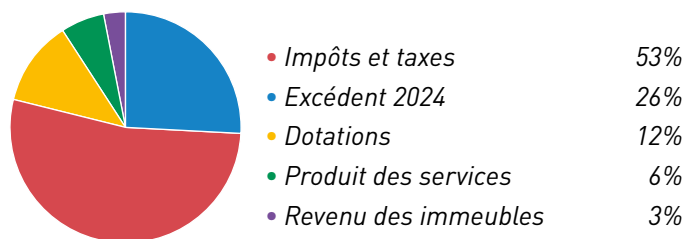
FINANCES 2025

Le conseil municipal, dans sa séance du 10 février a voté le compte administratif 2024. Il est le reflet exact des dépenses et recettes de la commune durant l'année. Il a également voté le budget unique 2025 qui s'équilibre à 7 704 163.92€ en fonctionnement et à 6 643 279.39€ en investissement.

Tel en 2024, la municipalité a élaboré son budget 2025, en réaffirmant sa volonté de ne pas augmenter ses taux de fiscalité pour ne pas alourdir la pression fiscale sur ses habitants et entreprises, tout en continuant de se désendetter pour ne pas hypothéquer l'avenir.

A travers la politique volontariste d'économies, Saint-Mard est parvenue, malgré une baisse drastique des dotations de l'État aux collectivités, à progressivement établir une situation financière saine, assise sur un désendettement, lui permettant de financer les investissements structurants à porter sur les années à venir et de maintenir la qualité des services proposés aux

RECETTE DE FONCTIONNEMENT

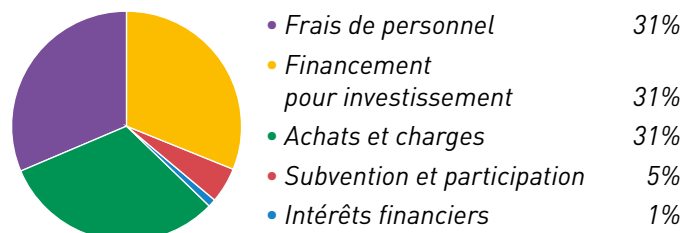


habitants, et cela sans augmenter la pression fiscale. L'endettement est passé de 1 130€ par habitant en 2012 à 548€ au 1er janvier 2025. Nous ne nous projetons pas sur 2026 car 2025 est l'année de démarrage des travaux phare du mandat : le centre de loisirs et la cantine ; nous serons obligés de faire appel à l'emprunt pour compléter les financements publics de ces travaux.

- En matière de recettes, il est à noter que les bases de la taxe foncier bâti ont augmenté de 2% environ.
- Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO), ont largement baissé en 2024. Malgré une hausse du taux, nous ne prévoyons pas d'augmentation du montant, le marché immobilier étant toujours incertain.
- Les taxes sur les nuisances aéroportuaires ont également subi une grosse diminution en 2024.
- Les attributions de compensation de la CARPF augmentent à hauteur de 44 508€
- La DGF devrait être globalement identique à 2024, mais loin de compenser les effets de l'inflation sur les dépenses de la commune.

Chaque prévision de dépense de fonctionnement a été établie par notre service comptabilité, de façon pointilleuse, en fonction des dépenses 2024 et des demandes faites par chacun des services. Un grand merci à Céline, Sophie et Pascaline pour ce travail de fourni !

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- S'agissant en particulier de la masse salariale. Les collectivités devront absorber, en 2025, l'impact en année pleine des mesures décidées par l'État en 2024 : revalorisation du point d'indice, hausse du SMIC et des charges de cotisations retraite. Pas de création de poste prévue.
- S'agissant des fluides la maîtrise de la consommation créée par la rénovation du réseau d'éclairage public et par l'installation des leds et détecteurs de présence dans la majorité des bâtiments viendront diminuer les coûts.

La différence – positive- entre les prévisions de recettes et celles de dépenses nous permettront de poursuivre nos programmes d'investissement. Cet effort représente 31% des dépenses totales.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Vous avez -enfin- pu constater que la construction de la cantine et du centre de loisirs a démarré. La partie financière est enfin bouclée avec la notification des subventions à venir. La livraison des bâtiments se fera, espérons-le pour la rentrée 2026. D'autres projets sont prévus, notamment la réfection de la rue Victor Hugo et l'isolation par l'extérieur du bâtiment 2 de l'école primaire.

Le service comptabilité-finances travaille sans relâche pour vous, dans l'ombre, afin de mettre en œuvre les projets communaux sans alourdir la fiscalité locale, tout en assurant la pérennité de la trésorerie.

Marie-Cécile GIBERT 1^{ère} adjointe aux finances

LES ASSOCIATIONS SUBVENTIONNÉES

ARAGO	100,00€
ART EN GOËLE	1 500,00 €
ASSM handball, tir à l'arc, foot, pétanque	9 000,00 €
ATELIER THÉÂTRE	630,00€
AMICALE BASKET CLUB GOËLE	200,00€
CHAMOUR'S	300,00€
CLUB BEL AUTOMNE	3 200,00 €
CLUB KANGOUROU	1 000,00 €
CROIX ROUGE	300,00€
GOËLE PHOTOS	200,00€
COMITÉ DES FÊTES	10 800,00 €
COMPAGNIE MENNESSIER	100,00€
CONCOURS NATIONAL DE DANSE ST M'ART	3 700,00 €
DDEN	100,00€
ÉCOLE DANSE ST-MARD	4 050,00 €
ÉCOLE MATER COOP SCOLAIRE	2 580,00 €
ÉCOLE PRIM COOP SCOLAIRE	4 730,00 €
ÉCOLE MUSIQUE ST-MARD	40 000,00 €
ENTREZ DANS LA DANSE	200,00€
ESPACE HUMANITAIRE	500,00€
FCPE	100,00€
GOËLE RANDO	300,00€
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	100,00€
JEUX M'AMUSE	200,00€
L'ARBRE	100,00€
LE SOUVENIR FRANÇAIS	100,00€
LES AMIS DE L'ORGUE	100,00€
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	200,00€
PEEP	100,00€
ALLIANCE RACING CLUB VOLLEY	500,00€
SAINT-MARD TENNIS	4 500,00 €
SEL gym, yoga, judo, karaté, vélo	2 700,00 €
S'MARDVILLE COUNTRY	200,00€
UNC	900,00€
UNC SUBV EXCEPT CONGRES 2025	2 000,00 €
UNSS CES ST-MARD	270,00€
ZUMBA SISTERS ACADEMY	200,00€